



**REPÚBLIQUE DE GUINÉE-BISSAU**  
**Mission Permanente de Guinée-Bissau**

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE**  
**MONSIEUR CARLOS GOMES JUNIOR**  
**PREMIER MINISTRE DE GUINEE-BISSAU**  
**DEVANT LA 60e SESSION DE L'ASSEMBLÉE**  
**GENERALE DE L'ONU**

**NEW YORK, 20 SEPTEMBRE 2005**

**Monsieur le Président,  
Monsieur le Secrétaire général,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,**

Permettez moi tout d'abord de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre élection à la Présidence de la Soixantième (60<sup>e</sup>) Session de l'Assemblée générale.

Considérant votre rôle en ce moment d'importance cruciale, la Guinée Bissau, en sa qualité de vice-président de la présente session n'aménagera aucun effort pour vous soutenir dans l'accomplissement de votre fonction.

Je voudrais associer à ces chaleureuses félicitations votre prédécesseur, Monsieur Jean Ping, Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères de la République soeur du Gabon pour son engagement et le talent qu'il a démontré durant la Présidence de la Cinquante-neuvième (59<sup>e</sup>) Session.

Permettez-moi également d'adresser mes félicitations au Secrétaire général des Nations Unies, Monsieur Kofi Annan, pour l'excellent travail qu'il a fourni à la tête de notre organisation pour le renforcement de sa crédibilité et la promotion de l'indispensable solidarité internationale et obtention de consensus au tour des grandes questions liées à la sécurité, à la lutte contre le terrorisme, au développement et Droit de l'Homme.

Excellences,

Le monde vit dans l'attente de l'avènement d'un nouvel ordre qui exige une architecture politique internationale plus réaliste et plus démocratique ainsi que la volonté globale et l'engagement collectif de la part de tous les Etats Membres pour relever les défis qui se posent à l'Humanité dans un contexte d'interdépendance croissante. Nous souscrivons aux conclusions et recommandations contenues dans le

rapport du Secrétaire général et je réitère à cet effet la disponibilité de mon pays à contribuer pour un accord global qui permet de relever les défis actuels du développement, de la sécurité, de la lutte contre le terrorisme international, du respect pour les Droits de l'Homme aussi bien que la réforme institutionnelle de l'ONU. Pour mener à bien ces réformes, il est important qu'il y ait une volonté politique basée sur une action collective des Etats qui constitue le socle du système international.

Il ne serait pas toutefois de trop de souligner que la coopération qui peut mener à bien cette action collective sera possible seulement si les politiques de nos pays prennent en considération les besoins de leurs propres citoyens mais aussi ceux des autres parce que nous faisons partie de la famille humaine condamnée à vivre ensemble sur une même planète que nous avons l'obligation de partager et de protéger.

C'est à ce titre que j'exprime notre préoccupation par rapport au phénomène de la globalisation. Nous sommes conscients des énormes potentialités et des avantages qu'une globalisation bien gérée peut offrir dans les domaines économique, financier, commercial, technologique et de communication, surtout. Cependant, il n'en demeure pas moins vrai qu'à l'étape actuelle la globalisation n'a pas été suffisamment inclusive pour s'être révélée un processus inégal.

L'exclusion et la marginalisation dans les relations internationales qui caractérisent les effets négatifs de la globalisation, font partie des facteurs qui contribuent à l'existence et à la prolifération des conflits, situation qui requiert des réponses également globales dûment coordonnées et des cadres multilatéraux de dialogue, de concertation et d'interaction efficaces.

**Monsieur le Président,**

Les conflits inter états, les guerres civiles, le crime organisé, le terrorisme, la prolifération des armes de destruction massive et le trafic illicite des armes légères constituent les nouvelles formes de

menace à la sécurité internationale. Mais elles ne se limitent pas seulement à ces domaines ; les menaces touchent également la pauvreté et les pandémies qui frappent la planète.

Le lien chaque fois plus étroit entre la sécurité et le développement ne laisse plus aucun doute en ce qui concerne le geste de solidarité souhaité en matière de financement du développement des pays pauvres. Cette attitude responsable et salubre constitue un des piliers majeurs dans les efforts pour la poursuite des Objectifs de Développement du Millénaire, défi auquel l'humanité ne doit pas se soustraire.

Je formule les vœux pour qu'il y ait une volonté politique suffisante afin que le Nouveau Partenariat pour le Développement que l'on souhaite établir entre les Etats puisse dans un futur proche dissiper ces doutes et satisfaire les espoirs soulevés par les conférences internationales organisées dans le cadre de l'ONU dans le domaine économique, financier et social et dans les domaines connexes.

La déclaration que nous venons d'adopter au terme de la Réunion Plénière de Haut Niveau qui vient d'avoir lieu offre, même si c'est encore insuffisant, une nouvelle perspective dans ce sens. Cependant, il conviendrait de souligner que les discussions, les concertations et les négociations doivent se poursuivre de manière transparente afin de pouvoir atteindre des résultats satisfaisants pour tous les Etats Membres.

L'Afrique a été récemment l'objet d'une attention accrue et légitime de la part de la Communauté internationale. À cet effet, il me plaît d'exprimer notre satisfaction pour la décision émanant du dernier Sommet du G-8 en ce qui concerne l'annulation de la dette de quelques pays africains et des perspectives qui s'ouvrent pour l'élargissement de cette mesure à d'autres y compris mon pays, la Guinée-Bissau.

**Monsieur le Président,**

**Mesdames et Messieurs,**

La Guinée-Bissau conclura le 1er octobre prochain le processus de retour complet à la normalité constitutionnelle, avec l'investiture du Président élu. Le succès de la période de transition politique initiée en septembre 2003, qui arrive à terme a été le fruit de relations équilibrées entre les institutions de la République basées sur la séparation des pouvoirs qui sont caractérisées par la bonne gouvernance ainsi que l'instauration d'un climat de dialogue avec les principaux acteurs politiques nationaux et la Société civile . Force est de constater que cela n'a pas été toujours facile. Nous nous sommes retrouvés plusieurs fois confrontés à situations qui dépassent nos capacités nationales de réponse. Le cadre de concertation permanente et de coopération avec la Communauté internationale qui s'est révélé être un instrument important de suivi de la situation socio-économique et du processus politique interne, tant au niveau du Fonds de Gestion Economique d'Urgence que celui du processus électoral

Je voudrais, au nom de mon Gouvernement, exprimer ma profonde gratitude aux Pays Membres de la CEDEAO, de l'UEMOA, de la CPLP et la Communauté internationale en général pour importante contribution au processus de transition politique.

Il va sans dire que sans cet appui, difficilement la Guinée-Bissau aurait pu faire face aux innombrables contraintes qui ont caractérisé la phase de transition politique de mon pays.

Le rôle joué par le Système des Nations Unies, le Groupe Ad Hoc de l'ECOSOC et le Groupe des Pays Amis de la Guinée-Bissau, en particulier mérite de notre part une mention spéciale et nos remerciements les plus sincères.

**Monsieur le Président,**

Le soutien de la Communauté internationale a été très important pour le succès de la transition politique en Guinée-Bissau. Cependant, il se révèle plus décisif pour faire face aux défis de reconstruction des infrastructures du pays, relever l'économie et créer les conditions minimales de gouvernabilité et de renforcement des fondements d'un Etat démocratique que nous voulons en Guinée-Bissau. Ces facteurs sont indispensables pour la paix et la stabilité politique et sociale.

C'est à ce propos qu'une fois encore je sollicite du haut de cette tribune l'appui de la Communauté internationale pour la Table Ronde avec les partenaires à la Paix développement prévue pour le mois de novembre prochain dans la perspective d'adopter conjointement le Document de Stratégie Nationale pour la Réduction de la Pauvreté (DENARP). Cet objectif s'inscrit dans la ligne droite des préoccupations des Nations Unies qui vise une assistance plus efficace aux pays en situation post-conflit contenue dans la proposition de création de la Commission pour la Consolidation de la Paix que nous soutenons pleinement.

Nous reconnaissons que le respect des règles de démocratie, des Droits de l'Homme et la Bonne Gouvernance Economique et Financière sont des piliers fondamentaux d'un Etat de Droit.

Je réaffirme la détermination de mon Gouvernement dans le respect stricte de notre Constitution de travailler en étroite collaboration avec toutes les Institutions de la République, pour créer les conditions susceptibles de promouvoir la réconciliation nationale, la paix et la stabilité politique interne et de consolider nos relations d'amitié, de fraternité et de solidarité avec nos voisins et rétablir un climat de confiance, de crédibilité et un partenariat efficace et durable avec toute la communauté internationale, au service du développement socio-économique de notre pays.

Je vous remercie de votre attention.